

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'assemblée des délégués décide de retenir la cotisation à la FPSL et reconduit ses organes dirigeants

Face à la situation inquiétante du marché laitier et en particulier celle du prix catastrophique du lait de centrale, l'assemblée des délégués de Prolait s'est prononcée sur la proposition de son Conseil des présidents de cercles (CPC) de retenir temporairement le versement de la cotisation fédérative (0,15 ct./kg) à la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL). L'objectif de cette démarche est d'inciter la FPSL et ses organes à prendre des mesures pour adapter l'offre à la demande.

Ce jeudi 7 avril a eu lieu l'assemblée des délégués de Prolait à Suchy. Le CPC a relayé la motion acceptée le 18 mars par l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Le CPC propose de retenir, sur un compte affecté, la cotisation fédérative de la FPSL pour l'année 2016. Les montants retenus pourront être reversés pour autant que des mesures concrètes soient mises en place par la FPSL afin d'adapter l'offre à la demande et éviter que des excédents structurels de production exercent une pression intolérable sur le prix du lait à la production. La proposition a été soutenue à l'unanimité des délégués présents.

Lors de cette assemblée, le Conseil d'administration et son président ont été reconduits dans leurs fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans. Les membres du CA sont : MM. Marc Benoit, président, Didier Roch, vice-président, Stéphane Challandes, Jean-Bernard Chevalley, René Cotting, Eric Glauser, et Christophe Tanner.

M. Jean-Willy Badoux de Cremin quitte la présidence du cercle de Combremonts-Moudon après plus de 14 ans d'activité à ce poste. Il est remplacé par M. André Badoux de Forel-sur-Lucens.

Suchy, le 7 avril 2016

Contacts

M. Marc Benoit, président, 079 289 97 20

M. Eric Jordan, directeur, 024 424 20 10